INSCRIPTION SCOLAIRE 2022/2023

*Ecole Publique des Platanes de SAINT SELVE*

\*\*\*

DOSSIER A RETOURNER **COMPLET** AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

**Avant le 31 Mai 2022 dernier délai**

*Fournir impérativement les pièces suivantes :*

Copies livret de famille pages parents/enfant ou extrait d’acte de Naissance de l’enfant (‑ de 3 mois)

Justificatif de domicile (- de 3 mois) ex. : facture de téléphone, d’eau, quittance de loyer

Copies carnet de santé ou document attestant que l’enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Original du certificat de radiation si déménagement

Inscription au Périscolaire et ALSH

*Fournir impérativement les pièces suivantes :*

L’attestation de Quotient Familial CAF (à défaut, le(s) dernier(s) avis d’imposition)

Attestation sécurité sociale (CAF, MSA, ou autre…)

Certificat médical de contre-indication à la pratique des activités physique nécessaire

Fiche sanitaire (complétée recto-verso)

Photocopie des pages de vaccinations

Fiche de renseignement service enfance jeunesse.

**MAIRIE DE SAINT SELVE**

ATTESTATION D’ADMISSION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE : 2022-2023

|  |
| --- |
| **ELEVE** |
| Nom :  Prénom :  Date de naissance :  Sexe :  Classe :  Adresse :  E-mail : |

**IMPORTANT** :

Accueil des enfants de petite section :

Compte tenu de la crise sanitaire, pas de rendez-vous avec la directrice de l’école.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par mail.

Pour tout besoin d’informations :

Christine Blaviel

Ecole "Les Platanes"

Tél: 05 56 20 27 19

Mail école : e.stselve@ac-bordeaux.fr

Visa des parents, Visa de Madame le Maire,

Nathalie BURTIN DAUZAN